

Maison Relais Reisdorf
14, route de Larochette
L-9391 Reisdorf

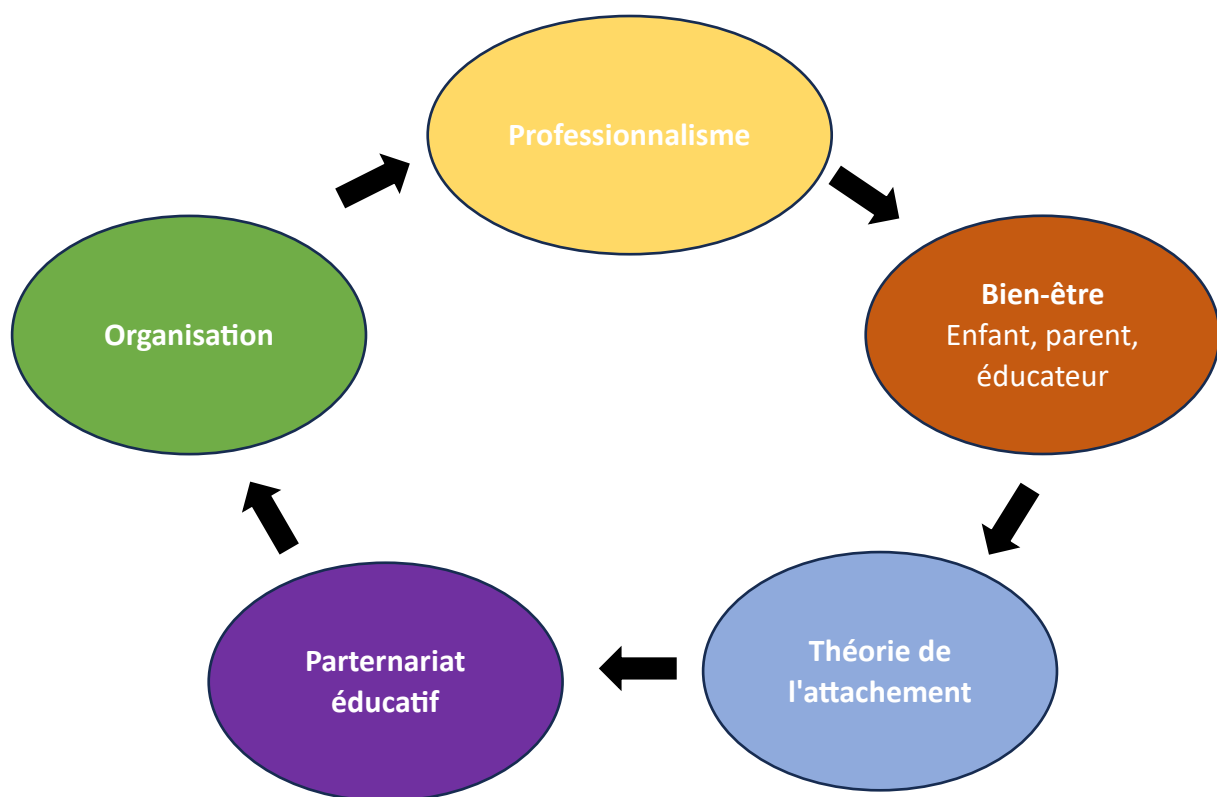
mr.reisdorf@arcus.lu
T +352 26 87 69 61
F +352 26 87 83 36

arcus.lu

Période d'adaptation à la Maison Relais de Reisdorf

Notre processus d'adaptation
s'inspire du modèle berlinois
et est adapté

individuellement aux besoins de chaque enfant



Professionnalisme - « Notre approche pédagogique repose sur des critères professionnels. Le développement, les compétences et le potentiel individuel de chaque enfant sont au cœur de notre démarche. »

Bien-être - « Une période d'adaptation inexistante ou insuffisante peut avoir des répercussions négatives sur le bien-être et le développement des enfants. »

Théorie de l'attachement - « Le sentiment de sécurité qui naît d'une relation de confiance avec l'éducateur constitue la base de processus éducatifs et de développement réussis. »

Partenariat éducatif – « Un déroulement structuré et bien organisé – du premier entretien d'inscription jusqu'à la phase finale de l'adaptation – constitue la base d'un partenariat éducatif fructueux et fondé sur la confiance. »

Déroulement de la période d'adaptation

Entretien préliminaire/d'inscription avec la direction

Les parents sont informés de l'importance, de la durée et du déroulement de la période d'adaptation, ainsi que de la nécessité de leur présence pendant cette phase. Les horaires adaptés à la période d'adaptation sont fixés en concertation avec les parents.

Premier entretien avec l'éducatrice de référence

Les parents visitent l'établissement avec leur enfant en présence de l'éducatrice de référence. Cette visite est axée sur la découverte mutuelle, la visite des locaux et l'échange d'informations importantes. De plus, le déroulement concret de la période d'adaptation est discuté ensemble. L'enfant est-il déjà habitué à être pris en charge par des personnes extérieures ? Dans ce cas, on peut essayer de procéder à une brève séparation entre les parents et l'enfant dès le deuxième rendez-vous. Si l'enfant montre qu'il se sent encore mal à l'aise ou en insécurité, les parents reviennent une nouvelle fois à l'établissement et prennent congé une fois que l'enfant a gagné en confiance

Deuxième jour de la phase d'adaptation

Un parent accompagne son enfant à la structure pendant environ une heure et lui sert de « refuge ». L'éducatrice de référence prépare un environnement adapté dans lequel l'enfant se sent à l'aise et tente d'entrer doucement en contact avec lui par le biais de jeux. Lors de cette deuxième rencontre, une brève séparation peut déjà avoir lieu si l'enfant se sent bien. La mère doit toutefois rester à proximité. L'établissement et prennent congé une fois que l'enfant a gagné en confiance.

Troisième jour de la phase d'adaptation : séparation et déjeuner

Le troisième jour, la mère dit au revoir à son enfant en lui expliquant clairement la situation et quitte l'établissement pendant 2 à 3 heures. Pendant ce temps, l'éducateur·trice de référence observe attentivement la réaction de l'enfant. Si l'enfant pleure et ne parvient pas à se calmer, les parents sont immédiatement rappelés. Les parents doivent être joignables par téléphone. Au cours de cette phase, l'éducateur de référence endosse de plus en plus le rôle de « refuge » pour l'enfant. De plus, le déroulement du déjeuner est expliqué à l'enfant. L'éducateur de référence accompagne

l'enfant au buffet et pendant le repas. Les observations sont ensuite communiquées en toute transparence aux parents et il est discuté ensemble si l'enfant est prêt à participer à la routine quotidienne normale ou si une période d'adaptation supplémentaire est nécessaire.

Entretiens de bilan

Un entretien de bilan a lieu environ huit à dix semaines après la période d'adaptation. L'éducatrice de référence prend contact avec les parents en temps utile à cet effet.